Initiation à la paie

Public Chefs d'entreprise, intermittents, assistantes comptable, secrétaires, demandeurs d'emploi
Pré-requis Bonne connaissance de l'environnement informatique
Durée 21 heures (3 jours)
Objectifs Comprendre la logique de la paie. Acquérir les techniques de paie indispensables, vérifier chaque partie de ses bulletins de paie et le calcul de charges sociales
Formalisation à l'issue de la formation : Attestation de fin de formation

Les cotisations sociales

- Les organismes collecteurs et leur spécificités : URSSAF, AGIRC, ARRCO
- Les bases des cotisations : le plafond de la sécurité sociale, les tranches de cotisation
- Régularisation, sécurisation et optimisation de l'assiette des cotisations plafonnées
- La base CSG-CRDS : abattement, régularisation et exonération
- La Garantie Minimale de Point (GMP) : principes et salariés concernés
- La gestion et le calcul des sommes isolées
- Calcul de la réduction Fillon
- Les spécificités des paies de cadres
- Calcul de réintégrations sociales et fiscales des cotisations retraite et prévoyance

La rémunération du temps de travail

- Salariés non cadres (temps de travail effectif, temps partiel, limite de la durée du temps de travail)
- Salarié-cadre (cadre dirigeant, intégré, autonome)
- Les heures supplémentaires
- Les absences, les congés

Les arrêts de travail

- Maladie, maternité et accident du travail : la gestion des indemnités journalières
- Le complément de salaire au « net » et au « brut »
- Calcul des IJSS et mécanisme de la subrogation
- Calcul de la Garantie au net
- Indemnités de prévoyance (régime social)

Retenues sur salaire : éviter les retenues illicites

- Avance et acompte
- Saisie-arrêt (avis tiers détenteur...)
- Quotité saisissable et incidence des personnes à charge

Avantages en nature et les frais professionnels

- Les avantages en nature et intégration dans le salaire brut
- Les frais professionnels dans la paie
- Les forfaits : nourriture, logement, indemnités kilométriques, grands déplacements
- Traiter les avantages en nature des dirigeants

Les contrats particuliers

- Le contrat d'apprentissage, de professionnalisation
- Les stagiaires (indemnités, avantages)

Le calcul de la dernière paie et rupture du contrat de travail

- Calcul de la précarité d'emploi des CDD
- L'indemnité compensatrice de congés payés
- L'indemnité de départ, la transaction et leurs limites
- La rupture conventionnelle
- Le licenciement pour inaptitude
- Fournir les documents de départ : certificat de travail, reçu pour solde de tout compte, attestation Pôle Emploi



Lieu de la formation : 146 rue Paradis - **13006 Marseille** et en distanciel
Nombre de stagiaires (si en session) : 3 minimum - 12 maximum **Moyens pédagogiques :** 1 poste par stagiaire
1 Vidéoprojecteur - Plateforme E-learning **Modalités pédagogiques :** Alterne temps de présentation, d'échanges en groupe avec l'intervenant et réflexion personnelle **Modalités d'évaluation :** Cas pratique en continu avec évaluation par le formateur